



**Réflexions et questions posées lors des activités préparatoires à la Convention
Régionale CAL/Luxembourg :
Thématique : « Séparation Eglise-Etat : la liberté d'expression »**

Activité : Animation séparation Eglises-Etat - Liberté d'expression- groupe « prison »

Date : 05/05/2022

Lieu : Prison de Saint-Hubert

Organisation/partenaires si autre que la régionale : détenus de la prison de Saint-Hubert avec CAL/Lux (Isabelle RENSON)

Nombre de participants : 8

Rapport transmis par : Catherine Bernard

Autres précisions : une seule séance car pas eu l'occasion d'aborder ce sujet deux fois.

Réflexions :

- Certains images et notions qui peuvent heurter particulièrement comme :
 - Mettre des étiquettes sur les personnes sans les connaître.
 - Parler des faits liés aux mœurs.
 - Images provoquantes.
 - Images liées au racisme, à la violence et à la pauvreté.
 - Images liées à toutes les discriminations (les noirs, couleur de peau, les « races », les homosexuelles ; les personnes transgenres, ...).
 - Images liées aux religions.

- Certaines blagues peuvent heurter particulièrement au regard du contexte actuel économique et international.

- Les caricatures sont intéressantes car elles peuvent faire rire mais également pour dénoncer certaines choses qui vont permettre de réfléchir.

- Répondre à la question : je peux rire de tout sauf ... :
 - Des enfants (intégrité, bien-être, leurs droits) – respect.
 - De l'innocence (sans connaissance du bien et du mal) par rapport à certaines valeurs – chacun ayant ses propres valeurs.
 - Jusqu'à un certain degré.
 - Pas exagérer les choses/ respect des choses.
 - Si interdiction de tout, ne rien dire, ni de rire : cela devient une dictature.
 - Oser dire les choses pour faire rire par les humoristes pour interpeller les spectateurs avertis dans un cadre d'humour.

- L'humour permet d'alléger la réalité noire actuelle.
- Chacun rit de choses différentes.
- Il faut un peu d'autodérision dans la vie.
- Il faut aussi se mettre des limites sans s'imposer certaines choses.
- Il faut faire attention au niveau des moyens de communication utilisés car les messages liés au rire peuvent être mal interprétés et dangereux.
- Attention au niveau des médias : sur-médiatiser au niveau notamment de la presse ; humour dans les journaux : différentes sortes de dessins et de caricatures.
- Tout dépend comment on interpelle les choses.

Questions :

- Quelles sont les limites de la liberté d'expression ?
- A quel moment une blague est-elle choquante ?
- Peut-on rire de tout ? Dans n'importe quel endroit ? De tout ?
- Quelles sont les lois concernant ce thème ?

Propositions :

/

Formulaire à adapter, à compléter et à renvoyer le plus tôt possible après l'activité à :

Vincent DUFOING, Directeur de la Cellule Projets Communautaires du CAL
vincent.dufoing@laicite.net - 0475/87.01.65

Merci d'avance !